

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE MÉDIPÔLE DE CLUSES, UNE RÉPONSE EFFICACE POUR RENFORCER L'OFFRE DE SOINS EN BÉNÉFICIAIRE DE LA DYNAMIQUE DU GHT LÉMAN MONT-BLANC

Cluses, Lundi 1^{er} juillet 2019

Le nouveau Médipôle de Cluses est inauguré ce lundi 1^{er} juillet, boulevard du Chevrant. Ce nouveau « Centre de soins et de santé » est installé dans les locaux de l'ancienne Clinique de Cluses.

Dans la dynamique du GHT Léman Mont-Blanc, le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL), les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB) et le Maire de Cluses, en lien avec le Président du Comité Territorial des Elus Locaux du GHT et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, se sont accordés pour développer des consultations avancées de spécialistes et de médecine générale.

Cette opération unique sur le territoire bénéficie également du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, des Conseils de surveillance des établissements du GHT et de l'ensemble du Comité Territorial des Elus locaux du GHT.

La nouvelle offre de consultations est localisée au 1^{er} étage de l'ancienne Clinique qui a été aménagée spécifiquement par la Mairie de Cluses.

« Le Médipôle de Cluses, Centre de soins et de santé » met en place une offre de soins diversifiée pour les habitants, en réponse à la faible densité médicale sur ce secteur.

Cette action se fait naturellement en complémentarité avec la médecine libérale du secteur. Dans un contexte de démographie médicale tendue, concernant tant les praticiens hospitaliers que les médecins libéraux, le partage de compétences médicales et les actions coordonnées sont à privilégier.

LE CONTEXTE

- > Secteur de + de 50.000 habitants (Communauté de commune « Cluses Arve et Montagne »)
- > Offre de soins à renforcer sur le bassin clusien, sans se substituer à celle existante
- > Développement des synergies entre professionnels de santé installés dans un même Bâtiment (ancienne Clinique) :
 - un Centre de consultations non programmées de la Vallée de l'Arve (centre de premiers recours), avec 7 médecins libéraux qui accueillent chaque année près de 28 000 patients
 - un Centre de radiologie et un scanner : « Le Centre d'imagerie médicale du Faucigny »
 - un Centre d'ophtalmologie installé depuis deux ans : « Bonne Vision »
 - des professionnels libéraux dont des sages-femmes, un homéopathe et un spécialiste en orthopédie
 - des consultations avancées de spécialistes et de médecine générale mises en place par le GHT Léman Mont-Blanc

Mairie de Cluses

Dès son arrivée à la tête de la commune en octobre 2017, le maire de Cluses Jean-Philippe Mas a fait de la question de l'offre de soins une de ses priorités, dans un contexte de désert médical prononcé et au regard des attentes fortes de la population. L'objectif, rappelait-il dans un éditorial du journal municipal en 2018, « n'est pas d'avoir une nouvelle clinique du fait de la proximité de deux importants hôpitaux, situés tous les deux à moins de 20 km de Cluses, à savoir le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) et les Hôpitaux du Mont Blanc. L'objectif est plutôt d'avoir de nouvelles installations de médecins généralistes et des consultations dites avancées de spécialistes et conforter ainsi les activités existantes. A ce titre, rien n'aurait été possible sans l'intervention et la collaboration de M. Georges Morand et de M. Martial Saddier, à l'époque respectivement Président du Conseil de surveillance des HPMB et Président du Conseil de surveillance du CHAL ».

GHT Léman Mont-Blanc

Le GHT Léman Mont-Blanc est constitué depuis juin 2016. Il comprend 7 établissements publics de santé et est coordonné par le CHAL.

Il s'agit d'un Groupe public fort et dynamique qui rassemble près de 5 000 professionnels dont 500 médecins. C'est dans ce cadre que le CHAL et les HPMB se sont accordés pour développer des consultations avancées de spécialistes et de médecine générale à Cluses, en complémentarité entre eux et avec les professionnels libéraux du secteur. Cette action soutenue par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit parfaitement dans les orientations du Plan Gouvernemental « Ma Santé 2022 ».

LES OBJECTIFS

Développer l'offre de consultations de spécialités et de médecine générale sur le secteur de Cluses :

- > des consultations spécialisées en complémentarité entre les HPMB et le CHAL, dans le cadre de la dynamique de coopération du GHT Léman Mont-Blanc
- > des consultations de médecine générale, porte d'entrée des filières de soin, avec un rôle de médecin traitant

LA NATURE DES TRAVAUX

Réaménagement complet du 1^{er} étage de l'ancienne Clinique de Cluses : travaux de rénovation, signalétique, mobiliers

LE FINANCEMENT

Coût de l'opération : 300.000 €

Financé par :

- > La Commune de Cluses : 153.824 €
- > La Région Auvergne-Rhône-Alpes : 50.000 €
- > Le Conseil Départemental 74 : 96.176 €

L'OFFRE PUBLIQUE DE SOINS

La nouvelle offre publique de consultations de spécialités et de médecine générale sera proposée à partir du 1^{er} septembre 2019.

Les tarifs de consultation seront conventionnés par la sécurité sociale (secteur 1).

- > 2 médecins généralistes
- > 1 médecin généraliste diététicien et nutritionniste
- > des consultations avancées de spécialistes des deux Hôpitaux partenaires :
 - **HPMB** : médecine générale, diabétologie-endocrinologie, infectiologie, gériatrie (en complémentarité avec le CHAL), sage-femme, gynécologie-obstétrique, pédiatrie, anesthésie, chirurgie viscérale, chirurgie orthopédique, douleur, Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS), Centre de Planification Périnatale, Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD)
 - **CHAL** : gériatrie (en complémentarité avec les HPMB), rhumatologie, chirurgie vasculaire, à terme dermatologie



LE CALENDRIER

- > **1^{er} juillet 2019** : Inauguration du Bâtiment de consultations, ouverture des demandes de rendez-vous
- > **1^{er} septembre 2019** : Démarrage des consultations spécialisées et de médecine générale au 1^{er} étage du Bâtiment de l'ancienne Clinique de Cluses
- > **A terme** : Projet d'installation dans une structure neuve

LE GHT LÉMAN MONT-BLANC



Les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) ont été constitués pour conforter l'offre publique de soins sur les territoires en proposant des parcours de soins gradués, lisibles, pérennes, sécurisés aux patients.

C'est le 1^{er} septembre 2016, que l'Agence Régionale de Santé a approuvé la convention constitutive du GHT Léman Mont-Blanc dont les établissements publics membres sont les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB, Sallanches et Chamonix), les Hôpitaux du Léman (HDL, Thonon et Evian), L'EPSM de la Vallée de l'Arve, l'Hôpital local d'Andrevetan, l'Hôpital Départemental Dufresne Sommelier, l'Hôpital Départemental de Reignier et le Centre Hospitalier Alpes Léman qui est l'établissement support du GHT Léman Mont-Blanc.

Aujourd'hui, le GHT Léman Mont-Blanc est un Groupe public dynamique qui coordonne ses actions autour d'un Projet Médical et d'un Projet de Soins communs dans l'objectif d'améliorer encore la fluidité des parcours des patients sur le territoire. C'est en concertation au sein du GHT que chaque établissement conduit une politique médicale afin de toujours mieux répondre aux évolutions des prises en charge des patients.

Plusieurs opérations de développement d'une offre de soins coordonnée ont été réalisées récemment ou sont en cours dans les établissements du GHT Léman Mont-Blanc.

« Le Médipôle de Cluses, Centre de soins et de santé » fait partie de ces opérations.

